

République Française

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de Haguenau

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 6

COMMUNE DE BATZENDORF

DELIBERATION du conseil municipal

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril à 19 heures 30 le conseil municipal régulièrement convoqué le 03 avril 2023, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL

Membres présents avant pris part à la délibération n°2023/14 :

Madame Isabelle DOLLINGER, Madame Marie-Laure PFEIL, Monsieur Jean-Noël BURG, Madame Laurence BENDER, Madame Richarde BONATI-VELTEN, Monsieur Kévin DEBES, Monsieur Eric HIRSCH, Monsieur Geoffrey LANG, Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL.

Membres absents à la délibération n°2023/14 :

Madame Nathalie ANTONI, Monsieur Sébastien FUCHS, Madame Tania LAZARUS, Madame Estelle OHLMANN, Monsieur Jean-Marie STEINMETZ, Monsieur Mathieu TRAUTTMANN.

Délibération n°2023/14

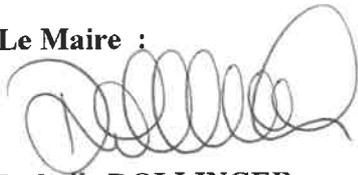
objet : Acquisition d'un bien immobilier sis 39 rue Principale

Le Maire fait part à l'assemblée délibérante du souhait des héritiers de Monsieur René KAUFFMANN de vendre la propriété immobilière sise 39 rue Principale de 9,58 ares, comprenant une maison d'habitation ainsi que des dépendances figurant à l'arrière de la mairie et de l'atelier communal. Madame le Maire rappelle également que dans sa séance du 12 avril 2012 le conseil municipal s'était déjà prononcé favorablement en vue d'une acquisition de cet immeuble attenant aux bâtiments communaux en vue d'une extension de l'espace affecté aux services techniques. Dans le cadre de cette intention toujours d'actualité, le Maire a saisi le service du Domaine pour la détermination de la valeur vénale du bien qui a rendu son avis le 16 janvier 2023.

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à cette acquisition, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ↳ décide d'acquérir, au prix de 260 000 € (commission d'agence de 10 000 € incluse), la propriété bâtie sise 39 rue Principale à Batzendorf, cadastrée Section 2 parcelle 62 (a + b + c) d'une contenance de 9,58 ares ;
- ↳ dit que ce bien immobilier est acquis notamment en vue de l'extension future de l'espace dédié aux services techniques ainsi que des locaux de la mairie ;
- ↳ dit que les frais de notaire et les frais annexes seront à la charge de la commune ;
- ↳ autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition auprès de l'étude notariale LOTZ à Val de Moder ;
- ↳ dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Le Maire :



Isabelle DOLLINGER

La secrétaire de séance :



Emmanuelle MULLER WEIBEL

Carrifié Exécutaire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 14 AVR. 2023
et de la publication le 17 AVR. 2023

Le Maire

